

**ASC TIR A L'ARC - COMPAGNIE DES ARCHERS EPLEUMIENS**

**CONVOCACTION A L'ASSEMBLEE ANNUELLE DE SECTION  
SAMEDI 30 SEPTEMBRE 2023 – 10H30**

**SIEGE SOCIAL DE L'A.S.C. – SAINT-APOLLINAIRE (21850)  
Espace M. DAISEY et J. LAURENS - CENTRE COMMERCIAL DE LA FLEURIEE**

- 1°) Rapport moral de la Présidente ;
- 2°) Rapport financier de la Trésorière saison 2022-2023, budget saison 2023-2024 ;
- 3°) Bilan des activités de la saison 2022-2023 ;
- Participation aux concours ;
  - Compte rendu de l'activité de l'école de tir à l'arc ;
- 4°) Approbation des rapports, quitus aux membres du bureau et approbation du P.V. de l'Assemblée Générale du 2 septembre 2022 ;
- 5°) Mise au vote du tarif des licences 2023-2024 ;
- |  |          |
|--|----------|
| Licence adulte – compétition                     | 125,00 € |
| Licence adulte – loisir                          | 112,00 € |
| Licence jeune et poussin                         | 95,00 €  |
| Licence découverte (du 01.03.2023 au 31.08.2023) | 65,00 €  |
| Licence non pratiquant                           | 70,00 €  |
- 6°) Mise au vote du changement partiel d'indemnisation des frais de déplacement de l'ARTICLE VII de règlement intérieur de la compagnie.
- 7°) Questions diverses.

\*\_\*\_\*

## Accueil

La Présidente remercie pour leur présence Mr Gérard FOUQUARD, adjoint au Maire chargé des sports et Mr Pierre CAMILLIERI, Président de l'ASC. Elle accueille également les nouveaux licenciés qui sont venus ce jour à l'assemblée de section et présente l'Association Sportive et Culturelle de ST APOLLINAIRE.

Tour de table pour les présentations.

La Présidente espère que les nouveaux arrivants trouveront la place au sein de notre compagnie et insiste sur les valeurs familiales de la compagnie.

\_\*\_\*\_

### 1°) Rapport moral de la Présidente

Notre effectif s'est stabilisé à hauteur d'une trentaine de licenciés, dont 7 jeunes de moins de 18 ans. Il y a toujours un petit groupe d'archers compétiteurs qui ont portés les couleurs de l'ASC tout au long de la saison sur les pas de tir et lors des championnats départementaux et régionaux.

Annick notre trésorière vous présentera le bilan et le budget.

Le coût de la ciblerie a flambé et il a été très compliqué de retrouver de la ciblerie pour la salle. Nous avons puisé dans nos réserves pour investir.

Nous avons entrepris des travaux de rénovation et de sécurisation sur le terrain extérieur en collaboration avec les ateliers municipaux. Ainsi, nous avons tenté de réduire au maximum le coût des matériaux et de la main d'œuvre. Nous nous sommes retrouvé une grosse équipe avec du matériel apporté par nombre d'entre nous pour poncer, couper, tailler, peindre, visser, dévisser, creuser, scier, soulever, créer, réparer tout au long de la journée du lundi de pentecôte avec barbecue le midi. Un remerciement tout particulier à Sylvain pour l'emprunt du gros matériel à son entreprise.

Ayant supervisé l'école de tir à l'arc en compagnie d'Alain et Henri, je vous présenterai un état les actions de la saison passée pour nos jeunes archers et les prévisions pour cette nouvelle saison.

Benjamin vous fera un retour sur la participation aux compétitions et podiums.

Comme d'habitude, l'animation lors de la fête du sport en famille a rencontré un certain succès. Vous pouvez d'ores et déjà noter cette prochaine journée sur vos agendas : elle se déroulera le dimanche 2 Juin 2024.

Le championnat de Bourgogne Franche-Comté par équipe en salle le 12 mars dernier a rencontré un succès relatif. La nouvelle formule du double mixte et une compétition plutôt mal préparée par un jeune candidat postulant à un brevet d'état avec la collaboration du Comité Régional de tir à l'arc Bourgogne Franche-Comté nous a fait réfléchir quant au devenir de l'organisation de cette compétition par nos soins.

Aussi, lors de notre dernière réunion de bureau, il a été décidé de ne pas renouveler cette compétition en salle et d'envisager une compétition extérieure inscrite au calendrier fédéral fin juin 2024 sur 3 départs. J'ai contacté le Président de la Compagnie de Dijon pour fixer une date qui ne vienne pas se télescoper avec leur concours. Nous aurons ainsi beaucoup moins de contraintes logistiques étant sur place sur notre propre terrain et surtout n'étant plus obsédé par l'occupation de la salle par un tiers.

Je tiens à toutes et tous vous remercier pour votre engagement bénévole, chacun ici dans cette assemblée participe au bon fonctionnement de la compagnie.

Vous toutes et tous apporter votre part à l'édifice afin que les fondations solides demeurent et que notre sport reste un moment de convivialité et de pur plaisir.

Mes remerciements à l'équipe dirigeante de l'ASC et à son Président Mr Pierre CAMILLIERI, mes remerciements aux élus et aux services techniques de notre commune qui nous permettent de nous accueillir dans de belles infrastructures, un remerciement tout particulier à Mr Gérard FOUCARD qui soutient le sport au sein de notre commune et répond toujours présent lors de nos sollicitations.

Je vous souhaite une belle saison sportive 2023-2024 et je laisse la parole à Annick qui va nous présenter un état de notre trésorerie au 30 juin 2023 et le budget de la prochaine saison. »

## 2°) Rapport financier de la Trésorière saison 2022-2023, budget saison 2023-2024

### COMPTE DE RESULTAT - Exercice 2022/2023 ASC TIR A L'ARC: Globale



| Dépenses                  |  |                  |                 | RECETTES              |  |                 |                 |
|---------------------------|--|------------------|-----------------|-----------------------|--|-----------------|-----------------|
| INTITULÉ                  |  | MONTANT          | N-1             | INTITULÉ              |  | MONTANT         | N-1             |
| 604100                    | Prestations de services                                | 0.00             | 42.70           | 706120                | Billetterie recettes autres manifestations | 300.00          | 440.00          |
| 604200                    | Hébergement site web                                   | 40.00            | 0.00            | 707100                | Ventes buvettes                            | 614.00          | 307.20          |
| 606300                    | Fournitures d'entretien et petit équipement            | 498.52           | 37.84           | 707200                | Ventes matériel                            | 68.00           | 0.00            |
| 606400                    | Fournitures administratives                            | 56.98            | 43.42           | 707220                | Ventes boutiques                           | 1 762.15        | 1 131.00        |
| 606810                    | Achats équip/matériel/outillage activité               | 2 772.29         | 207.50          | 748027                | TIR A L'ARC subvention ASC reçue           | 1 300.00        | 1 200.00        |
| 606815                    | Achats textiles  | 0.00             | 60.00           | 750100                | Cotisations des adhérents                  | 3 340.75        | 4 353.25        |
| 607220                    | Achats boutiques                                       | 1 887.90         | 891.22          | 754120                | Abandon de frais par les bénévoles         | 100.44          | 0.00            |
| 607500                    | Achats boissons joueurs                                | 0.00             | 90.00           | 754200                | Mécénat                                    | 200.00          | 200.00          |
| 618100                    | Documentation générale et technique                    | 23.00            | 0.00            | 761000                | Autres Produits financiers                 | 3.66            | 3.66            |
| 618500                    | Frais colloques séminaires stages                      | 328.55           | 60.00           | 791100                | Transfert de charges                       | 1 763.77        | 90.00           |
| 623800                    | Divers, pourboires, dons courants                      | 0.00             | 360.00          |                       |  |                 |                 |
| 623810                    | Tournois   | 390.00           | 0.00            |                       |  |                 |                 |
| 625110                    | Voyages déplacements entraîneurs éducateurs animateurs | 100.44           | 291.28          |                       |  |                 |                 |
| 625120                    | Voyages déplacements joueurs amateurs                  | 0.00             | 351.11          |                       |  |                 |                 |
| 625150                    | Voyages déplacements Autres                            | 79.20            | 0.00            |                       |  |                 |                 |
| 625600                    | Missions   | 0.00             | 44.80           |                       |  |                 |                 |
| 625700                    | Réceptions   | 1 452.08         | 561.95          |                       |  |                 |                 |
| 626100                    | Frais Postaux  | 27.84            | 9.00            |                       |  |                 |                 |
| 627800                    | Frais bancaires et commissions                         | 49.32            | 0.00            |                       |  |                 |                 |
| 628610                    | Cotisations Fédérations                                | 1 889.00         | 2 301.00        |                       |  |                 |                 |
| 650027                    | Cotisations ASC TIR A L'ARC                            | 580.00           | 800.00          |                       |  |                 |                 |
| 658000                    | Charges de gestion courante                            | 20.00            | 0.00            |                       |  |                 |                 |
| 672000                    | Charges sur exercices antérieurs                       | 0.00             | 59.01           |                       |  |                 |                 |
| <b>TOTAL DÉPENSES</b>     |  | <b>10 195.12</b> | <b>6 210.83</b> | <b>TOTAL RECETTES</b> |  | <b>9 452.77</b> | <b>7 725.11</b> |
| <b>Résultat : -742.35</b> |  |                  |                 | <b>N-1 : 1 514.28</b> |  |                 |                 |
| 86                        | Contributions volontaires en nature                    | 0.00             | 0.00            | 87                    | Contributions volontaires en nature        | 0.00            | 0.00            |
| <b>TOTAL</b>              |  | <b>9 452.77</b>  | <b>7 725.11</b> | <b>TOTAL</b>          |  | <b>9 452.77</b> | <b>7 725.11</b> |

Les compte bancaires au juin 2023 présentent les soldes suivants :

Compte courant 2.338,17 €

Compte livret 3.673,04 €

**BUDGET PREVISIONNEL -  
PREVISIONNEL 2023/2024  
ASC TIR A L ARC**



| Dépenses               |  |                  | Recettes              |   |                  |
|------------------------|--|------------------|-----------------------|---|------------------|
| INTITULÉ               |  | MONTANT          | INTITULÉ              |   | MONTANT          |
| 60410<br>0             | Prestations de services                                | 0.00             | 706120                | Billetterie recettes autres manifestations  | 480.00           |
| 60420<br>0             | Hébergement site web                                   | 45.00            | 707100                | Ventes buvettes                             | 900.00           |
| 605                    | Achats de matériel et équipements                      | 3 150.00         | 707200                | Ventes matériel                             | 0.00             |
| 60630<br>0             | Fournitures d'entretien et petit équipement            | 0.00             | 707220                | Ventes boutiques                            | 450.00           |
| 60640<br>0             | Fournitures administratives                            | 75.00            | 748027                | TIR A L'ARC subvention ASC reçue            | 1 300.00         |
| 60681<br>0             | Achats équip/matériel/outillage activité               | 450.00           | 748199                | Section subvention ASC exceptionnelle reçue | 1 480.00         |
| 60681<br>5             | Achats textiles  | 0.00             | 750100                | Cotisations des adhérents                   | 3 365.00         |
| 60710<br>0             | Achats pour revente buvette                            | 450.00           | 754110                | Dons manuels                                | 0.00             |
| 60722<br>0             | Achats boutiques                                       | 450.00           | 754120                | Abandon de frais par les bénévoles          | 100.00           |
| 60750<br>0             | Achats boissons joueurs                                | 0.00             | 754200                | Mécénat                                     | 0.00             |
| 61810<br>0             | Documentation générale et technique                    | 25.00            | 761000                | Autres Produits financiers                  | 5.00             |
| 61850<br>0             | Frais colloques séminaires stages                      | 200.00           | 791100                | Transfert de charges                        | 1 750.00         |
| 62380<br>0             | Divers, pourboires, dons courants                      | 0.00             |                       |   |                  |
| 62381<br>0             | Toumois  | 335.00           |                       |   |                  |
| 62511<br>0             | Voyages déplacements entraîneurs éducateurs animateurs | 100.00           |                       |   |                  |
| 62512<br>0             | Voyages déplacements joueurs amateurs                  | 0.00             |                       |   |                  |
| 62515<br>0             | Voyages déplacements Autres                            | 100.00           |                       |   |                  |
| 62560<br>0             | Missions   | 0.00             |                       |   |                  |
| 62570<br>0             | Réceptions   | 1 500.00         |                       |   |                  |
| 62610<br>0             | Frais Postaux  | 30.00            |                       |   |                  |
| 62780<br>0             | Frais bancaires et commissions                         | 75.00            |                       |   |                  |
| 62853<br>5             | Fédérations arbitrage péraquation amendes et autres    | 350.00           |                       |   |                  |
| 62861<br>0             | Cotisations Fédérations                                | 1 895.00         |                       |   |                  |
| 65002<br>7             | Cotisations ASC TIR A L'ARC                            | 600.00           |                       |   |                  |
| 67200<br>0             | Charges sur exercices antérieurs                       | 0.00             |                       |   |                  |
| <b>TOTAL DÉPENSES</b>  |  | <b>9 830.00</b>  | <b>TOTAL RECETTES</b> |   | <b>9 830.00</b>  |
| <b>Résultat : 0.00</b> |  |                  |                       |   |                  |
| 86                     | Contributions volontaires en nature                    | 1 500.00         | 87                    | Contributions volontaires en nature         | 1 500.00         |
| <b>TOTAL</b>           |  | <b>11 330.00</b> | <b>TOTAL</b>          |   | <b>11 330.00</b> |

Présentation par Benjamin, le secrétaire du site du CDOS21 sur lequel il répertorie les heures de bénévolat et montre l'importance du temps que les bénévoles donnent pour la compagnie.

### Mise au vote des comptes

Les comptes sont soumis aux votes de l'assemblée.  
Ils sont approuvés à l'unanimité des personnes présentes ou représentées.

### Mise au vote du budget

Le budget est soumis aux votes de l'assemblée.  
Il est approuvé à l'unanimité des personnes présentes ou représentées.

### 3°) Bilan des activités de la saison 2022-2023

- Participation aux concours

L'année sportive qui s'est écoulée fut riche en manifestations et en présence de notre compagnie sur les pas de tir.

En effet, plusieurs archers, qui n'avaient pas foulé les bancs des compétitions depuis plusieurs années (Annick, Pascal, Florian), ont désiré reprendre du service. Cela a payé car Florian remporte le titre départemental Tir à l'Arc Extérieur International (ou TAEI).

Nous avons espéré pouvoir continuer sur cette lancée et nous avons emmené de nouveaux archers, jeunes comme adultes, sur les pas de tir.

Les jeunes de l'école de tir ont aussi fait quelques départs l'année dernière (Manon, Tim, et Mathelin) avec deux compétitions en salle à Dijon et s'en sont remarquablement bien sortis.

Nos séniors 2 et 3 arc classique (Valérie, Nathalie, Daniel) ne sont pas en reste puisqu'ils sortent sur 23 compétitions et rapporte 13 podiums.

Nathalie rapporte les titres de championne départemental et régional tir à 18m ainsi que le titre de championne départementale TAEI.

Au total, nous avons été présents sur 24 départs (13 en Tir à 18m, 6 Tir à l'Arc Extérieur National (ou TAEN), 5 TAEI) et nous rapportons 39 podiums.

Mais il n'y en pas que pour la cible anglaise car nous sommes aussi présents sur les disciplines de parcours avec Martine qui a effectué 3 parcours 3D ainsi que 11 natures. Elle rapporte ainsi 7 podiums supplémentaires. Et j'ai moi-même représenté le club sur mon premier campagne également.

Le championnat de Bourgogne Beursault a également vu Henri, Daniel et moi-même. Cependant, aucun podium n'a été effectué à cette occasion.

Les Epleumiens étaient encore présents en force et en nombre pour les coutumières 24h00 de Belfort qui ne manqueront pas d'être réitérées cette année.

Malheureusement, nous avons encore tenté notre chance au Trophée des Mixtes en mars 2023 mais cette fois ci, l'essai ne sera pas transformé et nous ne sommes pas partis à Chennevières-sur-Marne. Cependant, nous renouvellerons l'expérience l'année prochaine ! Une équipe arc à poulies mixte est, bien entendu, également la bienvenue.

Notre compétition annuelle en salle a eu lieu sous un nouveau format et une fois n'est pas coutume, nous avons pu tirer avec Valérie et sortir une treizième place. Pour rappel, cette compétition n'aura plus lieu chez nous puisque nous l'échangeons pour une compétition en TAE sur notre pas de tir extérieur les 29 et 30 juin 2024.

Pour organiser cette compétition, des travaux d'aménagement de notre terrain ont eu lieu, remercions encore à tous les bénévoles présents.

La traditionnelle journée famille s'est déroulé au Pré Thomas début juin, merci aux bénévoles de leurs présence ! La municipalité de Saint Apollinaire compte d'ores et déjà sur nous pour l'année prochaine.

Pour nos objectifs 2024 :

- Que notre nouvel objectif d'organisation rassemble de nombreux compétiteurs,
- Toujours plus de présence sur les pas de tir et plus de podium, en particulier sur les championnats départementaux et régionaux,
- Une nouvelle tentative pour au Trophée des Mixtes et au Championnat de Bourgogne par équipes mixtes,
- Formation d'une équipe DRE hommes arc à poulie.

- *Compte rendu de l'activité de l'école de tir à l'arc*

### **Compte rendu de l'activité de l'école de tir à l'arc**

« Lors de la rentrée 2022, l'école de tir à l'arc a repris le mercredi 7 septembre.

Nous avons retrouvé la petite équipe des années précédente, Mathelin, Tim et Timaël. Manon, qui avait fait une pause l'année précédente a rejoint de nouveau ce petit groupe qu'Henri a encadré et entraîné pour les amener à la compétition fédérale.

Trois très jeunes enfants de 7 à 10 ans ont débuté avec Alain et Valérie. Des entraînements plutôt tournés vers le jeu leur ont été proposés tout le long de l'année, puisque à leur âge seul un apprentissage ludique et à des distances très courtes sont préconisés par notre fédération.

Des passages de flèches ont émaillé la saison. »

### **Projet 2023-2024**

Il y a quelques changements pour cette rentrée 2023-2024.

Le groupe jeune compétiteur s'entraîne toujours deux fois par semaine, le mercredi de 13h30 à 15h et le samedi de 10h30 à 12h.

Ils ont débuté leur entraînement en salle mercredi 13 septembre dernier.

Il a été très compliqué de terminer la saison 2022-2023 avec les jeunes archers. Les départs en vacances des bénévoles entre avril et juin nous a fait jongler entre Nathalie, Daniel, Pascal, Benjamin et Katia. Ils ont eu la gentillesse de reprendre le relais et l'absence d'Henri, Alain et moi.

Suite à ce constat, l'encadrement des plus jeunes et des nouveaux arrivants se déroule dorénavant le samedi matin de 10h30 à 12h.

Henri, Alain, Katia, Benjamin et Valérie se sont réunis le 12 septembre dernier pour réfléchir à un projet concret pour notre école de tir à l'arc, afin de relancer une dynamique avec nos jeunes et redonner de l'émulation.

Il a été établi un calendrier pour éviter des absences de bénévoles, au moins jusqu'à la fin de la saison en salle. Ce tableau sera donné aux parents des jeunes archers.

Il sera tenu aussi une fiche de présence des jeunes pour évaluer l'absentéisme et faire ainsi le point éventuellement avec les parents si cela devient nécessaire.

| CALENDRIER ECOLE TIR A L'ARC SAISON 2023-2024 SALLE |  |                                   |
|---|--|-----------------------------------|
| DEBUTANTS et U11-1ère année U13                     |  |                                   |
|   | encadrement 10h30/12h                                | observations                      |
| samedi  |  |                                   |
| 16-sept   | HENRI ALAIN BENJAMIN KATIA                           |                                   |
| 23-sept   | HENRI BENJAMIN KATIA                                 | matinée inscription               |
| 30-sept   | Assemblée de section - Pas d'entraînement            | matinée inscription               |
| 07-oct  | HENRI ALAIN  |                                   |
| 14-oct  | HENRI ALAIN VALERIE                                  | blason citrouille + bonbons       |
| 21-oct  | Vacances scolaires - Pas d'entraînement              |                                   |
| 28-oct  |  |                                   |
| 04-nov  |  |                                   |
| 11-nov  | Jour férié - Pas d'entraînement                      |                                   |
| 18-nov  | HENRI ALAIN VALERIE                                  |                                   |
| 25-nov  | HENRI ALAIN VALERIE BENJAMIN                         | plumes/flèches                    |
| 02-déc  | HENRI ALAIN VALERIE                                  |                                   |
| 09-déc  | HENRI ALAIN VALERIE                                  |                                   |
| 16-déc  | HENRI ALAIN BENJAMIN                                 | blason Noël + papillottes         |
| 23-déc  | Vacances scolaires - Pas d'entraînement              |                                   |
| 30-déc  |  |                                   |
| 06-janv   |  |                                   |
| 13-janv   | HENRI ALAIN BENJAMIN                                 |                                   |
| 20-janv   | HENRI ALAIN VALERIE                                  | plumes/flèches                    |
| 27-janv   | ALAIN VALERIE BENJAMIN                               |                                   |
| 03-févr   | HENRI ALAIN BENJAMIN                                 |                                   |
| 10-févr   | HENRI ALAIN BENJAMIN                                 | plumes/flèches                    |
| 17-févr   | Vacances scolaires - Pas d'entraînement              |                                   |
| 24-févr   |  |                                   |
| 02-mars   |  |                                   |
| 09-mars   | HENRI ALAIN BENJAMIN                                 |                                   |
| 16-mars   | HENRI ALAIN BENJAMIN                                 | blason poisson d'avril + chocolat |
| 23-mars   | HENRI ALAIN BENJAMIN                                 | plumes/flèches                    |
| 30-mars   | Weekend de Pâques - Abat oiseau - Pas d'entraînement |                                   |
| 06-avr  | HENRI ALAIN  |                                   |
| 13-avr  | Vacances scolaires - Pas d'entraînement              |                                   |
| 20-avr  |  |                                   |
| 27-avr  |  |                                   |

Les premières séances pour les novices et les jeunes du samedi rencontrent un vif succès. Le créneau horaire du samedi convient semble-t-il mieux aux nouveaux arrivants et permet d'accueillir à la fois parents et enfants en même temps sur le pas de tir.

La rançon du succès à un revers, il nous faudra des renforts pour encadrer tous ces nouveaux licenciés, Henri, Alain, Benjamins, Katia et Valérie ne pourront pas toujours être présents tous les samedi matin. Nous comptons sur les bonnes volontés pour compléter ce calendrier.

Il a été mis en place des « trames » de travaux pour chaque séance, tant du mercredi que du samedi.

**Ila été inscrit des temps forts tout au long de la saison avec des passages de flèches et de plumes réguliers toutes les 6 semaines, puis des jeux avant chaque vacances scolaires : 14 octobre Halloween, 16 décembre Noël et 23 mars Pâques.**

Les temps forts seront aussi bien pour les plus jeunes archers que pour les adultes tout niveau. Pour ces temps forts, nous demanderons aux jeunes licenciés de réfléchir à la création de blasons ludiques.

**Enfin, pour les jeunes et futurs compétiteurs, nous ciblons 4 compétitions en salle :**

- Le 9 décembre à Dijon
- Le 13 janvier à Chenove

- **Le 27 janvier le championnat départemental**
- **Et le 10 février le championnat régional jeunes (pour ceux qui s’y qualifieront)**

Nous comptons aussi sur le challenge départemental pour les débutants qui pourront commencer la compétition à des distances raisonnables, ces épreuves sportives étant organisées en même temps que nos compétitions fédérales.

**Un pass’arc sera donné à tous les nouveaux adhérents pour évaluer leur évolution.**

Les plumes seront offertes par la compagnie à tout jeune archer qui réussit ce passage sportif.



NOM : \_\_\_\_\_

PRENOM : \_\_\_\_\_

DATE DE NAISSANCE : \_\_\_\_\_

CATEGORIE : \_\_\_\_\_

|  |   |
|--|---|
| Je sais placer mes pieds au pas de tir                         | <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non |
| Je sais placer mes deux mains aux bons endroits sur mon arc    | <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non |
| Je sais positionner ma flèche sur mon arc                      | <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non |
| Je sais quand je peux tirer                                    | <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non |
| Je sais reconnaître mon arc                                    | <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non |
| Je sais tirer sur la corde jusqu’à mon visage                  | <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non |
| Je sais quand je dois aller chercher mes flèches               | <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non |
| Je sais retirer mes flèches de la cible en toute sécurité      | <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non |
| Je sais m’orienter perpendiculairement par rapport à la cible  | <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non |
| Je sais me placer droit sur un axe vertical                    | <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non |
| Je place ma tête droite, orientée vers la cible                | <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non |
| J’oriente mes deux mains avant de mettre en tension mon arc    | <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non |
| Je place mes doigts de manière régulière sur la corde          | <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non |
| J’ai des placements réguliers au visage                        | <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non |
| Je place mes épaules basses et relâchées                       | <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non |
| Je maintiens ma posture (T) tout au long de mon tir            | <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non |
| J’aligne ma main, mon poignet et mon coude de corde            | <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non |
| Je libère ma corde dans la continuité du mouvement             | <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non |
| Je maintiens mon regard avec l’objectif visé à la libération   | <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non |
| Je sais régler mon système de visée pour recentrer mes flèches | <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non |

Notre compagnie a besoin de nouveaux licenciés jeunes et moins jeunes pour perdurer mais les membres du bureau comptent sur vous toutes et tous pour venir donner un coup de main afin que ces archers s’intègrent parfaitement bien et y trouvent leur place à long terme. »

#### **4°) Approbation des rapports, quitus aux membres du bureau et approbation du P.V. de l’Assemblée Générale du 2 septembre 2022**

Les rapports sont soumis aux votes de l’assemblée.

Ils sont approuvés à l’unanimité des personnes présentes ou représentées.

## 5°) Mise au vote du tarif des licences 2023-2024

|  |          |
|--|----------|
| Licence adulte – compétition                     | 125,00 € |
| Licence adulte – loisir                          | 112,00 € |
| Licence jeune et poussin                         | 95,00 €  |
| Licence découverte (du 01.03.2024 au 31.08.2024) | 65,00 €  |
| Licence non pratiquant                           | 70,00 €  |

La cotisation du club à la FFTA est désormais au pro rata du nombre de licenciés dans la structure donc notre cotisation a augmenté et nous avons dû réévaluer le tarif des licences avec un supplément de 5€ sur tous les types de licences.

### **Mise au vote du tarif des licences**

Les tarifs des licences sont soumis au vote de l'assemblée.

Ils sont approuvés à l'unanimité des personnes présentes ou représentées.

## 6°) Mise au vote du changement partiel d'indemnisation des frais de déplacement de l'ARTICLE VII de règlement intérieur de la compagnie.

Pour tous les archers qui vont aux championnats de France, il y a une indemnisation de leurs frais kilométriques. Ces compétitions ont régulièrement lieu dans des villes relativement loin de chez nous, le paiement est souvent conséquent.

Nous proposons ce jour un changement de l'article VII du règlement intérieur de la compagnie afin de passer à un forfait prédéfini.

### Indemnisation kilométrique des compétiteurs

(Le coefficient de remboursement est validé par le Comité directeur de l'ASC)

Les compétiteurs sont indemnisés de leurs frais kilométriques et d'autoroute uniquement lors des championnats départementaux et régionaux, s'ils ont lieux hors du département de la Côte d'Or.

Les frais de déplacements aux championnats de France sont pris en charges à hauteur d'un forfait de 75,00 € par véhicule et sur présentation de justificatifs de déplacement. Les archers n'auront aucune indemnité si les championnats de France se déroulent sur le département de la Côte d'Or.

Lors de championnats départementaux et régionaux par équipe se déroulant hors du département de la Côte d'Or, les frais kilométriques sont indemnisés sur la base d'un seul véhicule par équipe.

Les Internationaux de tir à l'arc de Belfort et toute autre compétition loisir hors championnat fédéral ne sont pas indemnisables. Les éventuels frais d'hébergement et de bouche restent à l'entière charge des archers quel que soit le niveau des compétitions.

*(...) le reste de l'article reste inchangé.*

### **Mise au vote du changement partiel d'indemnisation des frais de déplacement de l'ARTICLE VII de règlement intérieur de la compagnie.**

Le changement est soumis au vote de l'assemblée.

Il est approuvé à l'unanimité des personnes présentes ou représentées.

## 7°) Questions diverses

### Quelle procédure pour les inscriptions aux compétitions ?

Benjamin imprimera le mandat et l'affichera dans l'armoire pour la saison salle (dans le local pour la saison extérieure). Les inscriptions se font par écrit sur le mandat (préciser le type de blason). 15 jours avant la compétition, le mandat sera repris pour procéder aux inscriptions. Benjamin annoncera les affichages et retraits des mandats.

### Autres informations

Le club fêtera ses 20 ans en 2024. Nous allons donc créer des éco cup (200 pièces) qui seront vendus et qui serviront de consignes lors de notre compétition extérieure.

Une commande de tee-shirts de club sera proposée en début d'année prochaine si il y a des demandes.

Cette année, une sortie culturelle de la compagnie s'est effectuée à Guédelon. Un très bon moment à renouveler l'année prochaine au printemps. Les coûts de cette sortie restent à l'entière charge des archers.

\*\_\*\_\*

Mr Gérard FOUQUARD, élu municipal et adjoint aux sports, nous remercie pour l'invitation. Il aime voir ce qu'il se passe dans chacune des sections et surtout le tir à l'arc qu'il apprécie particulièrement. Il nous félicite pour les différents rapports et pour notre engagement dans la compagnie. Il est passé à la salle le samedi 23 septembre et a apprécié voir de nombreux parents et enfants partager une même activité. Au vu des comptes, la section est très bien gérée mais redonne une part conséquente à la FFTA. Mr FOUQUARD nous encourage à compléter le site du CDOS21 afin de valoriser le bénévolat de notre club. Il nous demande de nouveaux efforts pour la sobriété énergétique et les archers s'engagent dans ce sens. Il espère nous voir à la Fête du Sport en famille l'année prochaine où l'animation tir à l'arc plaît beaucoup. Il nous souhaite une bonne saison et au plaisir de se revoir prochainement !

Mr Pierre CAMILLIERI, Président de l'ASC, remercie l'ensemble des participants de l'assemblée pour leur investissement dans la compagnie. Même si les temps sont durs à l'ASC avec une subvention en attente, il nous renouvelle tout son soutien pour la bonne gestion de la compagnie.

La Présidente invite toutes les personnes présentes au pot de l'amitié.

\*\_\*\_\*

L'ordre du jour étant épuisé, l'assemblée de section se termine à 12h45.

*Katia CVITKUSIC*  
*Secrétaire adjointe*